



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 797

Texte de la question

RÔLE DE L'UNION EUROPÉENNE AU PROCHE-ORIENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Lefort, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jean-Claude Lefort. Monsieur le ministre des affaires étrangères, il y a aujourd'hui alerte rouge au Proche-Orient, comme en attestent les derniers événements tragiques et les frappes aériennes sur la Syrie. Une trêve salvatrice de cinquante et un jours a été brisée par des opérations militaires ciblées, entraînant, en retour, des actions kamikazes sanglantes. Nous les condamnons les unes et les autres. Nous condamnons aussi la construction d'un mur, qui s'enfonce en Cisjordanie, un mur dont le tracé n'a rien à voir avec les frontières de 1967, un mur d'insécurité. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Il s'agit en fait de développer la stratégie d'annexion territoriale des autorités israéliennes, comme viennent de le déclarer les Nations unies. La feuille de route est maintenant en miettes, et le désastre peut s'étendre à toute la région.

Il est clair que des leçons doivent être tirées des échecs passés. Ainsi on ne peut laisser les seuls Etats-Unis dominer le processus ; on ne peut laisser piétiner les résolutions de l'ONU sans réagir ; on ne peut laisser les deux parties face à face, sans présence internationale. La période qui s'ouvre outre-Atlantique poussant à un attentisme renforcé, l'Europe est désormais plus fortement convoquée par l'histoire.

Je vous pose donc une seule question, monsieur le ministre : quelles initiatives la France va-t-elle prendre avec l'Union européenne, au sein du « Quartet » ou à l'ONU, pour qu'une conférence internationale se tienne enfin, et pour qu'une présence internationale soit mise en place sur le terrain ?

L'existence d'un Etat palestinien en 2005 était l'objectif proclamé de la feuille de route. La paix, la justice et la sécurité de chacun en dépendent. Il est urgent de faire preuve de volonté. A l'Europe de donner aujourd'hui toutes ses chances à la paix ; à la France de montrer le chemin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, vous avez raison : il est urgent d'agir. Voilà pourquoi la France intervient directement auprès des parties pour enrayer la spirale de la violence et pour qu'elles sortent de la logique des préalables ; auprès des Européens parce que l'Europe doit assumer toutes ses responsabilités, d'autant, je le rappelle, qu'elle est le premier partenaire économique de la région ; auprès de l'ensemble de la communauté internationale, pour que le « Quartet » dont la dernière réunion a déjà retrouvé son rôle d'impulsion, et pour que tous les pays de la région soient mobilisés en vue d'une paix globale incluant la Syrie et le Liban.

Si l'on veut que l'agenda ne soit pas dicté par les extrémistes, il faut reprendre d'urgence l'initiative et accélérer l'application de la feuille de route. C'est pourquoi nous proposons la tenue d'une conférence internationale de paix, le déploiement rapide d'une force d'interposition et l'établissement d'un mécanisme de suivi associant l'ensemble des parties. Ces propositions françaises, vous le savez, se heurtent encore à de nombreuses résistances, mais l'aggravation de la situation les rend plus que jamais d'actualité.

En Irak aussi, car les problèmes sont fortement interdépendants dans la région, il faut changer d'approche et affirmer le principe de la souveraineté irakienne comme point de départ de la reconstruction, et non comme point d'arrivée. La dégradation globale de la situation doit nous convaincre qu'il y a un intérêt général à agir : intérêt des parties, intérêt de la région, intérêt de la communauté internationale. C'est donc dans un esprit de lucidité et de responsabilité que la France veut aborder l'ensemble de ces questions. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 797

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 octobre 2003